

ISO / IEC 27037

Lignes directrices pour l'identification, la collecte, l'acquisition et la conservation des preuves numériques Cela décrit les moyens par lesquels les personnes impliquées dans les premières étapes d'une enquête, y compris la réponse initiale, peuvent s'assurer que suffisamment de preuves numériques potentielles sont capturées pour permettre à l'enquête de se dérouler de manière appropriée.

L'ISO / CEI 27038

Spécifie les méthodes de rédaction numérique des documents numériques. Il spécifie également les exigences relatives aux logiciels pouvant être utilisés pour la rédaction.

ISO / IEC 27040

Fournit des conseils techniques détaillés pour définir un niveau approprié d'atténuation des risques en utilisant de la planification, de la conception, de la documentation et de la mise en œuvre de la sécurité du stockage des données.

Sécurité des stockages, leurs accès, mécanisme de sureté, de chiffrement et la conservation des preuves des fins d'investigation.

ISO / IEC 27041

Conseils pour assurer la pertinence et l'adéquation des méthodes d'enquête sur les incidents.

Il est important que les méthodes et les processus déployés au cours d'une enquête puissent s'avérer appropriés. Ce document fournit des conseils sur la façon de fournir l'assurance que les méthodes et les processus répondent aux exigences de l'enquête et ont été testés de manière appropriée.

ISO / IEC 27042

Lignes directrices pour l'analyse et l'interprétation des preuves numériques Cela décrit comment les méthodes et les processus à utiliser au cours d'une enquête peuvent être conçus et mis en œuvre afin de permettre une évaluation correcte des preuves numériques potentielles, l'interprétation des preuves numériques et un rapport efficace des résultats.

ISO / CEI 27043

Principes et processus d'enquête sur les incidents Celle-ci définit les principaux principes et processus communs qui sous-tendent l'enquête sur les incidents et fournit un modèle de cadre pour toutes les étapes des enquêtes.



ISO / CEI 27050

Découverte électronique : traite des activités de découverte électronique, y compris, mais sans s'y limiter, l'identification, la conservation, la collecte, le traitement, l'examen, l'analyse et la production d'informations stockées électroniquement (us : ESI). En outre, il fournit des conseils sur les mesures, allant de la création initiale de l'ESI à sa disposition finale, qu'une organisation peut entreprendre pour atténuer les risques et les dépenses si la découverte électronique devenait un problème. Il est pertinent pour le personnel non technique et technique sans se substituer aux lois et réglementations juridictionnelles locales.

ISO / CEI 30121

Gouvernance du cadre des risques d'investigation numérique : fournit un cadre pour les organes directeurs des organisations sur la meilleure façon de préparer une organisation aux enquêtes numériques avant qu'elles ne se produisent. Elle s'applique au développement de processus stratégiques (et de décisions) relatifs à la conservation, la disponibilité, l'accès et la rentabilité de la divulgation de preuves numériques. L'ISO/CEI 30121 concerne la préparation stratégique prudente de l'investigation numérique d'une organisation. La préparation médico-légale garantit qu'une organisation a effectué la préparation stratégique.